



c'est mon  
**conseil communautaire**

Liste des délibérations du  
17 décembre 2024  
Salle du conseil communautaire  
La Villedieu-du-Clain



Retrouvez toutes les infos sur le [www.valleesduclain.fr](http://www.valleesduclain.fr)

Aslonnes - Château-Larcher - Dienné - Fleuré - Gizay - Iteuil - la Villedieu-du-Clain  
- Marçay - Marnay - Marigny-Chémereau - Nieuil-l'Espoir - Nouaillé-Maupertuis -  
Roches-Prémarie-Andillé - Smarves - Vernon - Vivonne

**CONSEIL COMMUNAUTAIRE**  
**Séance du mardi 17 décembre 2024**

L'an deux mille vingt-quatre, le mardi 17 décembre 2024 à dix-huit heures, les membres du conseil communautaire se sont réunis à la salle du conseil communautaire à La Villedieu-du-Clain, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président M. Gilbert BEAUJANEAU.

Date d'envoi de la convocation du conseil communautaire : Mardi 10 décembre 2024.

Date de transmission des délibérations en Préfecture : Lundi 23 décembre 2024.

Date d'affichage : Lundi 23 décembre 2024.

**Présents :**

<b>ASLONNES</b>	M. BOUCHET ;
<b>CHATEAU-LARCHER</b>	M. GARGOUIL ;
<b>FLEURÉ</b>	M. PERROCHES et Mme TUCHOLSKI ;
<b>GIZAY</b>	M. GRASSIEN
<b>ITEUIL</b>	Mmes MICAULT et BERNE, MM. BOISSEAU et CINQUABRE ;
<b>LA VILLEDIEU-DU-CLAIN</b>	Mme BOUTILLET, M. RICHARD ;
<b>MARCAY</b>	Mme GIRARD ;
<b>MARNAY</b>	M. CHAPLAIN ;
<b>NIEUIL-L'ESPOIR</b>	MM. BEAUJANEAU et GALLAS, Mmes AVRIL et GERMANEAU ;
<b>NOUILLE-MAUPERTUIS</b>	MM. BUGNET et PICHON, Mme RENOUARD ;
<b>ROCHES-PREMARIE-ANDILLÉ</b>	MM. MARCHADIER et LOISEAU ;
<b>SMARVES</b>	MM. GODET et SAUZEAU, Mmes PAIN-DEGUEULE et ROUSSEAU ;
<b>VERNON</b>	MM. HERAULT et REVERDY ;
<b>VIVONNE</b>	Mmes BERTAUD, GREMILLON et Mme PROUTEAU, MM. BARBOTIN, GUILLON et QUINTARD.

**Excusés et représentés :**

<b>ASLONNES</b>	Mme GREMILLON a donné pouvoir à M BOUCHET ;
<b>CHATEAU-LARCHER</b>	Mme PEIGNAULT a donné pouvoir à M GARGOUIL ;
<b>NOUILLE-MAUPERTUIS</b>	Mme BRUNET a donné pouvoir à Mme RENOUARD ;

**Excusés :**

<b>DIENNE</b>	Mme MAMES ; M. BOTTREAU (S) ;
<b>GIZAY</b>	M MORILLON (S) ;
<b>MARCAY</b>	M. CHARGELEGUE ;
<b>MARIGNY-CHEMEREAU</b>	Mme NORESKAL ; M. PROUST (S) ;
<b>MARNAY</b>	Mme LAVENAC (S) ;
<b>ROCHES-PREMARIE-ANDILLÉ</b>	Mme SAVIGNY.

**Secrétaire de séance :**

Mme BERTAUD.

**Assistaient à la séance :**

M. WEBER et Mme DOUTRE - Communauté de communes des Vallées du Clain.

\*(S) Délégué suppléant participant au vote qu'en l'absence du délégué titulaire de la commune concernée.

En application de l'article L.5211-40-2 du Code général des collectivités territoriales, les conseillers municipaux des communes membres d'un Etablissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI) qui ne sont pas membres de son organe délibérant reçoivent également communication de la liste des délibérations examinées par l'organe délibérant de l'EPCI dans le délai d'un mois suivant chaque séance.

La liste des délibérations approuvée au conseil communautaire du 17 décembre 2024 est la suivante :

**2024/150 - Enfance-Jeunesse : Versement d'une subvention à l'ARANTELLE pour l'aide à la formation des animateurs au titre de l'année 2024**

*Rapporteurs : M. BEAUJANEAU et Mme MICAULT*

**Approuvé à l'unanimité.**

**2024/151 - Enfance-Jeunesse : Remboursement aux communes de Roches-Prémarie-Andillé et de La Villedieu-du-Clain des charges supplétives pour les activités d'accueil de loisirs sans hébergement réalisées par l'association ARANTELLE pour l'année 2023**

*Rapporteurs : M. BEAUJANEAU et Mme MICAULT*

**Approuvé à l'unanimité.**

**2024/152 - Sports : Facturation des badges de la halle de tennis de Roches-Prémarie-Andillé : Nouveaux tarifs de vente**

*Rapporteurs : MM. BEAUJANEAU, MARCHADIER, GARGOUIL*

**Approuvé à l'unanimité.**

**2024/153 - Prévention et gestion des déchets : Conclusion d'une convention entre la Communauté de Communes des Vallées du Clain et ECOPAE pour la reprise des extincteurs de moins de 2kg suite à la fin de l'agrément conclu anciennement avec Ecosystem**

*Rapporteurs : M. BEAUJANEAU et Mme GIRARD*

**Approuvé à l'unanimité.**

**2024/154 - Tourisme : conclusion de conventions relatives à l'accès, l'aménagement, l'entretien, la signalétique de deux itinéraires de randonnée en vue de leur inscription au Plan Départemental des Espaces, Sites et Itinéraires (PDESI)**

*Rapporteurs : M. GARGOUIL*

**Approuvé à l'unanimité.**

**2024/155 - Transition écologique : délibération de principe relative à la signature d'un Pacte Territorial France Rénov'**

*Rapporteurs : M. BEAUJANEAU et Mme GIRARD*

**Approuvé à l'unanimité.**

**2024/156 - Ressources Humaines : modification du Régime Indemnitare tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel (RIFSEEP) pour l'ensemble du personnel de la Communauté de communes des Vallées du Clain**

*Rapporteurs : MM. BEAUJANEAU et MARCHADIER*

**Approuvé à l'unanimité.**

**2024/157 - Ressources Humaines : augmentation de la quotité de travail d'un poste d'agent d'animation de 24,5 à 30/35<sup>ème</sup> à compter du 1/01/2025**

*Rapporteurs : MM. BEAUJANEAU et MARCHADIER*

**Approuvé à l'unanimité.**

**2024/158 - Ressources Humaines : augmentation de la quotité de travail d'un poste d'Educateur Jeunes Enfants de 31 à 34/35<sup>ème</sup> à compter du 1/01/2025**

*Rapporteurs : MM. BEAUJANEAU et MARCHADIER*

**Approuvé à l'unanimité.**

**2024/159 - Ressources Humaines : création d'un poste d'agent social (catégorie C) à raison de 30/35<sup>ème</sup> à compter du 01/01/2025**

*Rapporteurs : MM. BEAUJANEAU et MARCHADIER*

**Approuvé à l'unanimité.**

**2024/160 - Ressources Humaines : création d'un poste d'auxiliaire de puériculture (catégorie B) à raison d'un temps complet à compter du 01/01/2025**

*Rapporteurs : MM. BEAUJANEAU et MARCHADIER*

**Approuvé à l'unanimité.**

**2024/161 - Ressources Humaines : création d'un poste de Rédacteur Principal de 1<sup>ère</sup> classe à raison d'un temps complet à compter du 20/12/2024 (suite à avancement de grade)**

*Rapporteurs : MM. BEAUJANEAU et MARCHADIER*

**Approuvé à l'unanimité.**

**2024/162 - Ressources Humaines : création d'un poste de Technicien Principal de 2<sup>ème</sup> classe à raison d'un temps complet à compter du 20/12/2024 (suite à avancement de grade)**

*Rapporteurs : MM. BEAUJANEAU et MARCHADIER*

**Approuvé à l'unanimité.**

**2024/163 - Ressources Humaines : création d'un poste d'adjoint administratif principal de 1<sup>ère</sup> classe à raison d'un temps complet à compter du 20/12/2024 (suite à avancement de grade)**

*Rapporteurs : MM. BEAUJANEAU et MARCHADIER*

**Approuvé à l'unanimité.**

*Rapporteurs : MM. BEAUJANEAU et MARCHADIER*

***Approuvé à l'unanimité.***

**2024/164 - Ressources Humaines : création d'un poste d'agent social principal de 1<sup>ère</sup> classe à raison d'un temps complet à compter du 20/12/2024 (suite à avancement de grade)**

*Rapporteurs : MM. BEAUJANEAU et MARCHADIER*

***Approuvé à l'unanimité.***

**2024/165 - Ressources Humaines : création d'un poste d'adjoint technique principal de 1<sup>ère</sup> classe à raison d'un temps complet à compter du 20/12/2024 (suite à avancement de grade)**

*Rapporteurs : MM. BEAUJANEAU et MARCHADIER*

***Approuvé à l'unanimité.***

**2024/166 - Ressources Humaines : création d'un poste d'agent de maîtrise principal à raison d'un temps complet à compter du 20/12/2024 (suite à avancement de grade)**

*Rapporteurs : MM. BEAUJANEAU et MARCHADIER*

***Approuvé à l'unanimité.***

**2024/167 - Enfance jeunesse : Fourniture et livraison des repas et des goûters en liaison froide pour les structures petite-enfance et les accueils de loisirs sans hébergement communautaires : résultat du marché public passé en procédure adaptée et autorisation de signature.**

*Rapporteurs : M. BEAUJANEAU et Mme MICAULT*

***Approuvé à l'unanimité.***

**2024/168 - Budget-finances : souscription d'un emprunt de 300 000 € pour le financement d'une opération du service déchets (bacs de tri)**

*Rapporteurs : MM. BEAUJANEAU et QUINTARD*

***Approuvé à l'unanimité.***

**2024/169 - Administration générale : solidarité avec la population de Mayotte**

*Rapporteurs : M. BEAUJANEAU*

***Approuvé à l'unanimité.***

Agenda des réunions :

Le prochain bureau est fixé au **mardi 07 janvier 2025 à 9h30**  
- salle du conseil communautaire à La Villedieu-du-Clain.

Le prochain conseil communautaire est fixé au **mardi 21 janvier 2025 à 18h00**  
- salle du conseil communautaire à La Villedieu-du-Clain.

Plus rien n'étant inscrit à l'ordre du jour, la séance est levée à 19h00.

Le Président de la Communauté  
de communes des Vallées du Clain  
M. Gilbert BEAUJANEAU



La Secrétaire de séance  
Mme Rose-Marie BERTAUD

